

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 990930 – AMR 51/200/99

Informations complémentaires sur l'EXTRA 167/99 (AMR 51/191/99 du 26 novembre 1999)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PEINE DE MORT / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

ÉTATS-UNIS
(TEXAS)

James Lee Beathard, blanc, 42 ans

Londres, le 10 décembre 1999

James Beathard a été exécuté comme prévu au Texas, dans la soirée du 9 décembre 1999, alors que subsistaient de sérieux doutes concernant sa culpabilité. Il avait été condamné à mort en 1985 pour le meurtre de Marcus Lee Hathorn.

D'après les informations recueillies, il a fait une longue ultime déclaration, dans le cadre de laquelle il a fait part de l'amour qu'il éprouvait pour sa famille, et dénoncé le recours à la peine de mort en ces termes : « *Les États-Unis en sont arrivés aujourd'hui à un point où le respect de la vie humaine n'existe plus. Ma mort n'est que le symptôme d'une maladie plus grave.* » Il a de nouveau clamé son innocence et réaffirmé que les allégations auxquelles s'était livré au cours de son procès son coïnculpé Gene Hathorn – allégations qui avaient joué un rôle essentiel dans la condamnation à mort de James Beathard – étaient fausses (ce qu'avait d'ailleurs lui-même affirmé Gene Hathorn après le procès). Il a également critiqué l'attitude du représentant du ministère public chargé de leurs dossiers, qui avait présenté deux versions contradictoires des faits survenus en 1984 au cours des procès des deux hommes, jugés séparément.

James Beathard est le 33^{ème} condamné à mort exécuté au Texas et le 95^{ème} à subir un tel sort sur tout le territoire américain depuis le début de l'année 1999. Il figurait également au nombre de quatre prisonniers exécutés aux États-Unis le 9 décembre, veille de la Journée des droits de l'homme (voir le *Bulletin d'informations 231/99* intitulé *États-Unis. Quatre prisonniers doivent être tués à la veille de la Journée des droits de l'homme, alors que les États-Unis s'apprêtent à franchir le cap de leur centième exécution en 1999*, AMR 51/197/99 du 8 décembre 1999, et le *Bulletin d'informations 232/99* intitulé *États-Unis. Un pays qui refuse de renoncer aux exécutions capitales*, AMR 51/199/99 du 9 décembre 1999).

Depuis que les exécutions judiciaires ont repris aux États-Unis en 1977, c'est la première fois que quatre condamnés à mort se voient infliger la peine capitale le même jour. Par ailleurs, James Beathard est la 595^{ème} personne à subir un tel sort sur le territoire américain depuis 1977. Cent quatre-vingt-dix-sept de ces exécutions ont eu lieu au Texas, dont plus de la moitié depuis que George W. Bush exerce les fonctions de gouverneur dans cet État.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes. Merci beaucoup à tous ceux qui ont envoyé des appels en faveur de James Beathard.

*.a version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*